

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**08 JUIN 2022**

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au centre récréatif Aimélacois et à 19 h 00, jeudi, le 08<sup>e</sup> jour de juin 2022. Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Monique Gravel, Danick Harvey, Rémi Simard et James Dufour sous la présidence de son honneur la mairesse Madame Claire Gagnon.

**ORDRE DU JOUR**

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation;
3. Entente entre le Syndicat et la Municipalité pour l'employé no 81 : autorisation de signature ;
4. Autorisation pour la publication pour un poste de sauveteur pour la Base de plein air du lac Nairne ;
5. Adoption de la planification stratégique de développement territorial de la MRC de Charlevoix-Est;
6. Période de questions.
7. Levée de la séance spéciale.

**1. CONSTATATION DU QUORUM.**

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte à 19h14.

**2022-06-22**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION.**

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de l'avis de convocation est adopté.

**2022-06-23**

**3. ENTENTE ENTRE LE SYNDICAT ET LA MUNICIPALITÉ  
POUR L'EMPLOYÉ NO 81 : AUTORISATION DE  
SIGNATURE**

**ATTENDU QUE** la municipalité a procédé à l'embauche de l'employé no 81 lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2022;

**ATTENDU QUE** le conseil désire procéder à une entente concernant l'employé no 81 aux motifs qui ont été exposés au conseil ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Rémi Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil autorise madame, la Mairesse, Claire Gagnon, ainsi que madame Lise Lapointe, directrice générale et greffière-trésorière à négocier et à signer ladite entente concernant l'employé 81.

**2022-06-24**

**4. AUTORISATION POUR LA PUBLICATION POUR UN POSTE DE SAUVETEUR POUR LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE**

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à procéder à la publication d'un poste de sauveteur pour la Base de plein air du lac Nairne.

**2022-06-25**

**5. ADOPTION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST**

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseils présents d'adopter la planification stratégique de développement territorial de la MRC de Charlevoix-Est.

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue et aucune question n'a été posée de la part du public.

**2022-06-26**

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE.**

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité que la séance extraordinaire est levée à 19h31.

**MAIRESSE**

**DIRECTRICE GÉNÉRALE  
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

**En signant le procès-verbal du 8 juin 2022, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.**